

**Plan d’accessibilité pluriannuel**

(Mai 2021-2025)

**Déclaration d’engagement**

Les Assemblées de la Pentecôte du Canada (APDC) s’engagent à faire leur part pour faire de l’Ontario une province accessible pour toutes les personnes en remplissant et en respectant toutes les exigences de la Loi sur l’accessibilité pour les personnes handicapées de l’Ontario (LAPHO). Nous croyons que chacun doit être traité avec courtoisie et respect et nous nous engageons à éliminer et prévenir les obstacles à l’accessibilité pour tous nos employés, nos bénévoles et tous ceux qui sont susceptibles d’interagir avec nos organisations, y compris les personnes présentant un handicap visible ou non.

Ce plan d’accessibilité pluriannuel comprend un résumé des initiatives d’accessibilité déjà en place et décrit les mesures prises par les APDC pour répondre à ces exigences et améliorer les possibilités offertes aux personnes handicapées.

Conformément à la réglementation, ce plan d’accessibilité pluriannuel sera :

* publié sur notre site Web ([www.paoc.org](http://www.paoc.org));
* fourni dans un format accessible sur demande et en temps opportun;
* réexaminé et, si possible, révisée au moins une fois tous les cinq ans.

**Service client**

Les APDC demeurent conformes à la norme de service à la clientèle.

Notre politique de la LAPHO sur l’accessibilité pour les personnes handicapées de l’Ontario a été préparée avant la date limite du 1er janvier 2012. Elle énonce notre engagement organisationnel à respecter la dignité et l’autonomie des personnes handicapées et décrit ce que les gens peuvent attendre des APDC en ce qui concerne :

1. L’accessibilité à notre bâtiment
2. Les dispositifs d’assistance
3. Les animaux d’assistance
4. Les personnes de soutien
5. La communication
6. L’avis de perturbation temporaire
7. La formation
8. Le processus de feedback

**Révision de la politique**

Le document de la politique des APDC sur la LAPHO a été mis à jour en avril 2021 pour inclure une section sur l’emploi, et des ajouts aux sections sur la communication et la formation.

La politique d’avril 2021 est :

* publiée sur notre site Web ([www.paoc.org](http://www.paoc.org));
* fournie dans un format accessible sur demande et en temps opportun;
* incluse dans notre manuel de l’employé.

**Emploi**

Les APDC s’engagent à rendre tous les aspects du cycle de l’emploi accessibles aux personnes handicapées. La section sur l’emploi ajoutée donne des précisions sur les aspects suivants :

Affichage des postes

Plans d’aménagement

Informations sur le lieu de travail et les situations d’urgence

Évaluations de rendement

Procédures de retour au travail

Conforme : Oui – au 1er mai 2021

En cours : Nous prévoyons d’examiner systématiquement ce qui précède afin de garantir une conformité totale.

**Communication**

Les APDC s’engagent à rendre tous les formulaires, documents et publications disponibles dans un format alternatif sur demande. La politique des APDC d’avril 2021 mentionne désormais que tout le contenu placé sur notre site Web sera réexaminé régulièrement afin de s’assurer de sa conformité avec le WCAG 2.0 niveau AA.

Conforme : Oui – Depuis avril 2021 comme indiqué au paragraphe ci-dessus.

En cours :

* Nous prévoyons de veiller à ce que toutes les personnes autorisées à publier des articles sur notre site Web connaissent les normes WCAG 2.0 niveau AA et s’engagent à les respecter.
* Nous prévoyons de revoir la liste des personnes-ressources de notre service, qui indique qui sera chargé de fournir la communication dans un format alternatif si la demande en est faite, et de tenir cette liste à jour.

**Formation**

Les APDC s’engagent à fournir une formation aux employés et aux bénévoles de leur siège social qui traitent avec le public ou d’autres tiers en leur nom, sur les lois ontariennes sur l’accessibilité en ce qui concerne les personnes handicapées, dans le mois qui suit la date d’embauche et à conserver des registres précis sur cette formation.

Les éléments ajoutés à la section Formation comprennent la formation en ligne spécifiée qui doit être suivie par tous les nouveaux employés :

1. La norme de service à la clientèle
2. La norme d’information et de communication
3. Le Code des droits de la personne de l’Ontario

Conforme : Oui

En cours :

* Nous prévoyons de revoir la formation des personnes qui participent à l’élaboration et à l’approbation des politiques, des pratiques et des procédures permettant d’accueillir les personnes handicapées. Si une formation complémentaire est jugée nécessaire, elle sera fournie.
* Nous prévoyons de continuer à demander que tous les employés revoient toutes nos politiques, y compris notre politique de la LAPHO, sur une base annuelle et signent un document attestant qu’ils l’ont fait.
* La politique de la LAPHO est disponible pour le personnel sur notre page *Today* des APDC dans le dossier LAPHO de la section des documents du personnel.
* Le personnel sera informé de toute mise à jour de notre politique de la LAPHO.
* Nous prévoyons de fixer des dates précises pour revoir notre politique de la LAPHO avec le personnel sur une base régulière et demander la participation obligatoire à cette formation, que ce soit en personne ou par Zoom.
* Nous avons organisé une journée de sensibilisation à la santé mentale pour le personnel le 13 septembre 2019. Nous prévoyons de continuer à faire de la sensibilisation à la santé mentale une priorité essentielle.
* Une autre journée de sensibilisation à la santé mentale est prévue pour le personnel à l’automne 2021. Date exacte à déterminer.

**Accès à notre bâtiment**

L’immeuble du siège social des APDC, situé au 2450 Milltower Court à Mississauga, en Ontario, est accessible à toutes les personnes en ce qui concerne le stationnement, l’accès à la porte d’entrée, l’accès au deuxième étage, et des toilettes accessibles.

Conforme : Oui

En cours

* Nous prévoyons d’examiner régulièrement tout obstacle à l’accès facile à notre bâtiment.
* Nous prévoyons de faire de l’accès sans obstacle une priorité dans le cadre de futures rénovations des bureaux.

Pour plus d’informations sur ce plan d’accessibilité pluriannuel, veuillez contacter :

1. En personne ou par courrier adressé à : LAPHO - Services de la Fraternité

 Assemblées de la Pentecôte du Canada

 2450 Milltower Court

 Mississauga, ON L5N 8L9

1. Par téléphone au : **905-542-7400** ou sans frais **1-800-779-7262** en demandant le poste 3235.
2. TTY : **800-855-0511**
3. Par courriel à : info@paoc.org